

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (1999)
Heft: 2

Artikel: Reconnaissance du bénévolat
Autor: Schibler, Susi
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789451>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Savoirs

Reconnaissance du bénévolat

A l'initiative du Forum social suisse Lako, un groupe de professionnels engagés, auquel participait Pro Senectute Suisse, a examiné divers modes de reconnaissance du bénévolat. La discussion s'est concentrée sur l'introduction d'un bonus-AVS pour service bénévole dans le domaine social à l'occasion de la 11ème révision de l'AVS. En dépit d'un accord de principe favorable à ce bonus, les membres du groupe de travail ne partageaient pas le même avis sur quatre points importants :

- limitation du bonus-AVS au bénévolat dans l'action sociale ou extension à d'autres domaines d'importance reconnue dans la société : environnement, culture, sport, Eglise ?
- limitation du bonus-AVS au bénévolat sur mandat d'une organisation ou extension aux activités informelles (aide de voisinage) ?
- montant du bonus
- nombre minimum d'heures à effectuer par année.

Les appréciations différaient également quant au rôle du bonus-AVS s'agissant de susciter l'engagement bénévole. Quelques-uns envisagent surtout des allégements fiscaux comme complément ou alternative au bonus. A l'instar des dons en argent, le service bénévole serait considéré comme un don de son temps que l'on pourrait déduire de ses revenus jusqu'à un montant défini. D'autres ont aussi plaidé pour un assouplissement des conditions posées par la LAVS à l'octroi du bonus de soins dans le but d'étendre le cercle des prétendants à toutes les personnes gravitant dans l'environnement social de la personne prise en charge.

Le groupe a reconnu que le débat autour des modes de reconnaissance ne représente qu'un aspect du bénévolat et qu'il n'existe à ce jour guère de fondements généraux quant à ses objectifs, ses contenus et sa conception. La poursuite d'une recherche commune sur ce sujet porterait sur les objectifs suivants :

- Etablir un bilan social donnant des indications véridiques sur le nombre de bénévoles, la durée, la nature et leur mode d'engagement
- Elaborer des directives largement reconnues réglant la répartition des tâches entre les professionnels et les bénévoles de l'action sociale
- Elaborer de semblables directives sur les relations avec les bénévoles. Sch

La rencontre des générations au Salon du Livre!

Avec la troisième remise du Prix Chronos de littérature de jeunesse le 17 avril dernier au Salon du Livre à Genève, Pro Senectute Suisse a récompensé la rencontre des générations, un des objectifs majeurs de 1999 Année internationale des personnes âgées. Après avoir réuni ces derniers mois enfants et adultes de tous âges autour des mêmes lectures, la Fondation tenait également un stand au Village alternatif du Salon du Livre, 1999 oblige !

Quelque 500 enfants (9–11 ans) et une centaine de seniors gravitant autour de 38 bibliothèques de Suisse romande se sont attelés à la lecture de neuf romans, récits et albums aimablement choisis par la section jeunesse de la Bibliothèque municipale de Lausanne. Ils ont constitué un certain nombre de jurys juniors et seniors qui ont fait leur choix et couronné deux ouvrages : Pochée ou les aventures d'une jeune tortue qui s'émancipe (prix juniors) et Goulven ou la rencontre d'un jeune Breton avec un retraité parisien, bourlingueur imaginaire (prix seniors). Au cours d'une brève manifestation au Café littéraire du Salon du Livre, Pierre Aeby, directeur adjoint, et le professeur Boris Luban-Plozza, vice-président de l'assemblée de Pro Senectute Suisse ont remis le prix juniors à Florence Seyvos, son illustrateur Claude Ponti et à son éditeur, l'Ecole des loisirs, tandis que Monique Humbert, directrice de Pro Senectute canton de Genève, honoraît du prix seniors Yvan Mauffret, son illustrateur Michel Sollicet et Liv'Editions. D'un montant de Fr. 2 000.– pour chaque ouvrage, le prix Chronos-Pro Senectute récompense les meilleures œuvres de littérature en-

